

Questions orales

Étant donné que le ministre et ses représentants ont extrêmement mal prévu l'évolution de l'économie canadienne, comme en témoigne le dernier budget, le ministre a-t-il sérieusement envisagé d'adopter l'attitude inverse, c'est-à-dire de s'abstenir de toute autre intervention et ingérence gouvernementales? Ne pense-t-il pas que c'est là la principale raison pour laquelle les investisseurs ont perdu confiance dans notre pays? Ne convient-il pas que le gouvernement devrait peut-être envisager sérieusement de mettre en œuvre un vaste programme de déréglementation qui réduirait du même coup la charge du gouvernement?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, permettez-moi de faire une ou deux citations tirées du document auquel le député a fait allusion. On y dit:

Le budget était novateur en vue de la grave récession actuelle . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Comment en sommes-nous arrivés à une récession?

M. MacEachen: Le député a passé sous silence cette citation.

M. Clark: En avez-vous une meilleure, Allan?

M. MacEachen: Oui, en voici une autre qui conviendra peut-être mieux au chef de l'opposition. Le député a parlé d'intervention et d'ingérence du gouvernement dans l'économie. Le document ajoute:

Les dépenses engagées par le gouvernement fédéral pour créer des emplois et réduire l'inflation n'ont pas augmenté et ont peut-être diminué quelque peu.

Le rapport indique également qu'à l'heure actuelle le gouvernement ne détourne pas des ressources productives pour éponger le déficit. Ainsi, je crois que le député devrait mieux doser le pour et le contre au lieu de présenter sous un faux jour un document dont certains passages me paraissent choquants.

LA RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, le ministre des Finances n'a pas bien écouté la question que je lui ai adressée et qui a trait directement au problème du fléchissement des affaires et de la confiance des investisseurs.

Si je puis me permettre de citer un autre passage du document, voici ce que disent ses auteurs à la page 5, au sujet du budget:

Peu de chose a été fait pour redonner un tant soit peu confiance au monde des affaires . . .

Ai-je besoin de poursuivre, madame le Président?

M. MacEachen: Oui, je vous en prie.

M. Mazankowski: Étant donné que le manque de confiance des chefs d'entreprise et des investisseurs est en bonne partie attribuable à la quantité de règlements et de chinoïseries administratives qui caractérise l'économie canadienne, le ministre accepterait-il de songer sérieusement à imposer un moratoire de deux ans sur tout nouveau règlement, comme l'a suggéré l'Association des manufacturiers canadiens? Accepterait-il d'examiner ce que coûtent à l'économie canadienne l'existence

de deux paliers administratifs, le fédéral et le provincial, qui font double emploi? Ne pourrait-il pas chercher des moyens de réduire les formalités administratives imposées par les pouvoirs publics, qui entravent les activités commerciales, découragent la confiance des investisseurs et, partant, sont peu favorables à la création d'emplois au Canada?

• (1420)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député s'est contenté de ne lire que la moitié de la phrase, et de demander s'il avait besoin de poursuivre. Peut-être devrais-je poursuivre. Il a lu: «Peu de chose a été fait pour redonner un tant soit peu confiance au monde des affaires», après quoi il a demandé fort commodément s'il avait besoin de poursuivre. Pourquoi n'a-t-il pas terminé la phrase s'il s'intéresse à l'opinion d'ensemble de l'institut C. D. Howe? C'est parce que la phrase se poursuivait en ces termes; «mais on note certains indices d'un changement de ton».

M. Clark: Un changement de ton? Je ne sais pas à propos du ton, mais pour ce qui est du changement, il y en a certainement eu un.

* * *

L'ÉDUCATION

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS PRÉSENTÉES PAR LES ÉTUDIANTS

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, la question que je pose au premier ministre porte sur ceux qui constituent véritablement l'avenir du Canada, soit les jeunes Canadiens. Le premier ministre sait sans doute que depuis le 23 juillet et dans la seule province d'Ontario, plus de 53,000 étudiants et étudiantes ont demandé au gouvernement de les aider financièrement à poursuivre leurs études. C'est une augmentation de 25 p. 100, car ces étudiants des niveaux secondaire et universitaire n'arrivent pas à trouver de travail. Qui plus est, les parents d'un grand nombre de ces étudiants sont eux-mêmes en chômage. Qu'envisage le gouvernement, outre ce qui figure déjà dans ses propositions budgétaires de novembre et de décembre de l'année dernière, d'avril et de juin de cette année et dans les quelques programmes qu'il a déjà annoncés? Quelles mesures vraiment utiles le gouvernement entend-il annoncer pour aider les jeunes Canadiens à parfaire leur instruction?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le budget prévoit notamment que des centaines et des centaines de millions de dollars serviront à créer des emplois pour les jeunes chômeurs. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a fourni des précisions à ce sujet et il continuera d'en fournir au fur et à mesure qu'il dépensera l'argent.

M. Thacker: Madame le Président, c'est tout à fait insuffisant. Le taux de chômage chez les Canadiens en général est de 10.9 p. 100, et il est chez les jeunes de 19 p. 100.